

Présentations au Comité spécial multipartite sur la réforme électorale

Présenté par : Amber van Drielen

J'ai regardé les diffusions vidéo/audio de nombreuses réunions du Comité parlementaire spécial multipartite sur la réforme électorale cet été et cet automne. Je remercie tous les membres du Comité pour tout le travail accompli!

Le Comité est chargé d'évaluer les options susceptibles de faire progresser les principes suivants dans le cadre de la réforme électorale : efficacité et légitimité, participation, accessibilité et inclusivité, intégrité, représentation locale. Je souscris à tous ces principes, et c'est en les gardant toujours à l'esprit que je fais les observations suivantes.

1. Je recommande de mettre à jour notre système électoral en vue d'adopter une forme de représentation proportionnelle

Commentaires à l'appui :

- Le passage de notre système électoral actuel à un mode de scrutin reposant sur le principe de la représentation proportionnelle est appuyé par des assemblées provinciales, des recherches, des commissions, y compris le rapport de la Commission du droit du Canada.
- La grande majorité des témoins aux réunions du Comité étaient pour la représentation proportionnelle (RP), et la grande majorité du public présent était également pour la RP. Il n'est vraiment pas nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à ce sujet.
- J'appuie la représentation proportionnelle mixte (RPM), le vote unique transférable (VUT), la représentation proportionnelle binominale (RPB), la représentation proportionnelle circonscriptions rurales-urbaines... c'est-à-dire tout système de représentation proportionnelle qui se tient. Dans le cas de la RPM, j'hésiterais à adopter la liste fermée, car elle est facilement perçue comme étant contrôlée par les partis, etc. Je proposerais plutôt une liste ouverte souple, avec le meilleur deuxième candidat, etc. Mais ce ne sont que des idées.
- Selon moi, l'idéal serait que le Comité parvienne à un consensus concernant une forme de RP et même qu'il formule des recommandations sur certains des « détails » à mettre au point.
- Le Comité a pu profiter, au cours des derniers mois, des observations d'experts et du public. Les autres députés siégeant à la Chambre des communes ne posséderont certainement pas autant de connaissances ou d'informations sur le sujet. Peu en auront.
- La population aimerait qu'on lui présente une recommandation consensuelle renfermant des informations détaillées et des explications sur certains des choix. J'ai entendu des amis qui disaient : « Je suis pour la RP et je laisse aux experts le soin de choisir le meilleur système ». Dans un tel cas, le Comité est notre « expert ». Veuillez formuler une bonne recommandation concernant la représentation proportionnelle.

Commentaires supplémentaires sur la technologie moderne et les grandes distances :

- Je vis dans une circonscription rurale. J'aimerais que les régions rurales bénéficient de la représentation proportionnelle.
- Il n'existe pas de « voie rurale unique ». Les populations rurales sont diversifiées et ont des convictions politiques diversifiées... La RP permet

- de mieux représenter la pluralité des points de vue.
- Veuillez réfléchir sur le fait que le système majoritaire uninominal à un tour a été choisi à l'époque où nous nous déplaçons en calèche traînée par des chevaux. Nous sommes maintenant en 2016. Je communique généralement avec mon député par courriel. J'ai aussi suivi tous les débats en ligne, par la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) et Twitter.
 - Grâce aux communications modernes, il n'est presque plus nécessaire de se déplacer pour communiquer efficacement avec notre député.
 - Avec les « députés régionaux » ou les « circonscriptions à plusieurs députés », il y aura le même nombre de députés que maintenant et il y aura encore des bureaux de comté – et peu nombreux sont les cas qui obligent à s'y rendre. Autrement dit, je ne vois pas de problème avec les circonscriptions ou les régions plus étendues auxquelles seraient rattachés plusieurs députés chargés de représenter la pluralité de nos intérêts ruraux. Cela serait formidable.

2. Voici quelques-uns des problèmes qu'engendre le système actuel... avec quelques notes sur mes propres expériences :

Pour les raisons suivantes et d'autres encore, je crois que les Canadiens feraient bien de se débarrasser du système majoritaire uninominal à un tour.

- Le manque de légitimité et l'iniquité :

Les résultats de nos sélections ne correspondent pas aux souhaits des électeurs. Notre gouvernement fédéral prend des décisions extrêmement importantes qui ont des répercussions sur nos vies quotidiennes. Qu'il s'agisse d'accords sur la santé, de commerce interprovincial, de traités internationaux, d'ententes commerciales ou de questions concernant le changement climatique, ces décisions ont des conséquences profondes et à long terme. Ces décisions primordiales ne devraient pas être prises par des gouvernements appuyés par moins de 40 % de l'électorat – cela n'a aucune légitimité.

Le système majoritaire uninominal à un tour : de nombreux électeurs ne sont pas représentés

- Par exemple, pendant une vingtaine d'années, ma circonscription rurale (dans l'Ouest canadien) a été ce que nous appelons un « siège sûr ». Pendant toute cette période, mon député a adopté des positions et voté (à la Chambre des communes) à l'opposé de mes convictions. Il savait d'où venaient ses appuis et je n'en faisais pas partie. Je ne veux pas dire qu'il agissait d'une manière incorrecte – pas du tout; ma remarque ne s'adresse pas à son cas particulier. Je veux simplement dire qu'il partageait peu de valeurs et d'idées primordiales avec moi, et il savait qu'il n'avait pas besoin de mon vote. Heureusement, j'ai quitté ma circonscription rurale pendant quelques années à la poursuite d'autres horizons, notamment pour mes études supérieures en ville.
- Honnêtement, je considère que dans ce type de « circonscription sûre », le « droit de vote » n'a pas beaucoup de valeur. Il est certainement plus utile de rattraper le sommeil perdu, de faire des promenades, de s'atteler à son travail ou de participer à des projets de bénévolat intéressants. Je trouve cela regrettable; mais en vérité, n'importe laquelle de ces activités est plus gratifiante que l'exercice de mon droit de vote. Je savais, bien avant de me rendre au bureau de scrutin, que mon

vote n'avait aucune portée, qu'il ne jouerait aucunement sur le résultat de l'élection. En Alberta, il existe de nombreuses circonscriptions rurales de ce type. Dans d'autres régions du Canada aussi.

- Le « Vote utile »

Lors de l'élection 2015, ma circonscription a hérité d'une ville progressiste, en raison d'un redécoupage électoral. Nous avons élu un député d'un autre parti avec une marge de moins de 300 voix. J'attribue ce résultat au vote utile. Je n'ai pas voté pour mon candidat préféré. Je connais beaucoup d'autres personnes qui m'ont dit qu'ils envisageaient de ne pas voter pour leur premier choix. En effet, si je vote pour mon candidat de prédilection, je contribue ainsi à élire le député dont je veux me débarrasser et qui appartient au parti qui détient ce même siège depuis des décennies. Je déteste le vote utile. Ce type de stratégie dissimule malheureusement les valeurs et les idéaux des électeurs. Toutefois, c'est pire de voter pour son candidat préféré en courant le risque d'élire le pire choix.

- Le fractionnement du vote :

Quand je vivais en ville, j'ai participé à des campagnes politiques fédérales. Je ne le fais plus depuis des années. J'en ai eu assez de voir les gens contrariés et perturbés même lorsqu'ils disaient « apprécier les politiques que je proposais (ou que mon parti proposait) ». Pourquoi? Ce qui les intéressait c'était de fractionner le vote. C'était devenu pour moi un dilemme moral et éthique. Comment exercer de manière constructive notre droit de vote? Pour moi, la réponse a été de cesser de participer aux campagnes politiques fédérales. Bien sûr, j'aurais pu faire un autre choix, soit continuer malgré tout, changer de parti, etc. – mais rien de tout cela ne change le problème. Je le mentionne, car je trouve cela très dérangeant. Le problème, c'est le système électoral actuel.

Je vous remercie de faire de 2015 la dernière élection sous l'emprise du scrutin majoritaire uninominal à un tour.